



Commune de
La Flotte
Île de Ré

EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE

N° PM 024/274

**Portant réglementation de la circulation et du stationnement
9 rue de bellevue
pour remplacer une borne TÉLÉCOM**

Le Maire de la Commune de la Flotte,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-5, L.2213-1 au L.2213-6,

Vu le Code de la Route et principalement les articles R. 411-7 à R 411-8,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu l'arrêté du 07 juin 1977 relatif à la signalisation de routes et autoroutes et ses modifications ultérieures,

Vu la demande de :

SOGETREL DFS EYSINES

14 RUE PIERRE GAUTHIER

33320 EYSINES

Considérant que les travaux ou interventions de toutes natures sur les voies relevant de la police du Maire nécessitent certaines restrictions au droit des chantiers,

Considérant que pour remplacer une borne TÉLÉCOM, des accidents et des encombrements pourraient se produire si la circulation et le stationnement n'étaient pas réglementés 9 rue de bellevue,

ARRETE

ARTICLE 1 : Du lundi 09 septembre 2024 à 8h00 au lundi 23 septembre 2024 à 18h00

La circulation se fera en demi-chaussée en alternat 9 rue de bellevue pour remplacer une borne TÉLÉCOM par l'entreprise "SOGETREL DFS EYSINES". Le stationnement de tout véhicule pourra être interdit au droit du chantier.

ARTICLE 2 : La pose, la surveillance et l'enlèvement de la signalisation réglementaire seront assurés par "SOGETREL DFS EYSINES".

ARTICLE 3 : Les tranchées devront être refermées et refaites à l'identique dans les quinze jours qui suivent la fin des travaux

ARTICLE 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux Tribunaux compétents.

ARTICLE 5 : Madame le Commandant de Brigade de Gendarmerie et le service de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour Ampliation :

- Madame le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St Martin de Ré,
- La Police Municipale,
- SOGETREL DFS EYSINES

Fait à La Flotte, le 27/08/2024

Le Maire,

Jean-Paul HÉRAUDEAU

